

Compte rendu de la réunion
« Comité de pilotage COT »
Le Faou - 23 juin 2010

Participants :

Jean-Luc Polard, président du SYMEED
Daniel Quéffelec, président du SIVALOM
Claude Guiavarc'h, conseiller général
Muriel Le Gac, présidente du VALCOR
Jean-Pierre Bigorgne, SIDEPAQ
Jean-Claude Kerjean, BMO
Christian Treguer, CC Pays des Abers
Martine Carn, Morlaix Communauté
Arnaud Botquelen, technicien de BMO à la direction Propreté/Déchets
Gabriel Kaufmann, directeur du Valcor
Patrick Pouliquen, directeur du SIRCOB
Patrick Even, ADEME
Emmanuel Quéré, chef du service SEDIE, Conseil général
Nathalie Cavalli, responsable du SYMEED
Vincent Garnier, chargé de mission COT du SYMEED

Excusés :

Daniel Gloaguen, Vice-Président de la CCPBS
Anna Didymus, ingénieur de la CCPBS
Mélane Guigue, ingénieur du SIDEPAQ
Jonathan Barbu, ingénieur du SIVALOM
Sophie Auvray, directrice du service déchets de Morlaix Communauté

1. Introduction

JL Polard présente le cadre de la mission « Contrat d'Objectif Territorial » (COT). Cette mission est liée à un accord-cadre tripartite entre l'Ademe, le Conseil général du Finistère et le SYMEED. Elle a débuté le 1^{er} octobre 2009. cette mission s'intègre dans le cadre de l'axe 3 du PDEDMA : organisation et responsabilité locale. Ainsi, le COT a en charge l'animation d'un des quatre groupes de travail du plan départemental : la coopération territoriale.

2. Présentation du bilan du COT

V. Garnier présente le bilan des neuf premiers mois de cette mission. Trois actions ont marqué la prise de poste :

- L'étude sur les encombrants de déchèterie ;
- L'étude juridique sur les modes de coopération en termes de traitement de déchets ;
- L'étude sur les centres de tri à l'échelle du Nord-Centre Finistère.

Ces trois études, à des degrés d'avancement divers, ne sont pas terminées et se poursuivront tout au long du second semestre 2010 et du premier trimestre 2011 pour ce qui concerne la coopération et le tri.

En parallèle de ces trois études, plusieurs actions ont été menées :

- Contribution à l'élaboration de la base de données « déchets » du Conseil général du Finistère ;
- Participation à des journées de formation de l'Ademe ;
- Participation à des groupes techniques ;
- Rencontre des techniciens des collectivités adhérentes au SYMEED ;
- Visites d'installations de traitement.

Ensuite, un bilan quantitatif du temps passé sur les différentes études et autres actions diverses ont été présentées ainsi que les propositions de missions pour le second semestre 2010. Ainsi, le programme de ce second semestre s'articulera autour des points suivants :

- Fin de l'étude sur les encombrants de déchèteries ;
- Poursuite de l'étude juridique ;
- Lancement de l'étude sur les centres de tri ;
- Rédaction d'un cahier des charges d'une étude technico-économique sur la valorisation des encombrants ;
- Poursuite de la rencontre des différents prestataires de traitement.

P. Even fait part de la satisfaction de l'ADEME quant au travail effectué.

3. Echanges divers en lien avec les dossiers traités dans le cadre du COT

3.1 Les déchèteries

En lien avec la caractérisation des encombrants, les discussions ont abordé plusieurs problématiques liées à la gestion des déchèteries, toujours fortement d'actualité :

- La labellisation ;
- La question de la sécurité ;
- L'accès en déchèterie et les différences entre les EPCI finistériens ;
- Les professionnels : accès et facturation ;
- Les nouvelles filières de traitement ;
- L'accueil en déchèterie et les problèmes de pics d'affluence ;
- L'impact des compacteurs sur les possibilités de valorisation.

3.2 Etude juridique

Il est bien précisé lors des échanges que l'objectif de cette étude est de mettre en perspective les problématiques techniques du territoire et les prescriptions du Plan afin de trouver des solutions pragmatiques pour les coopérations actuelles et futures. C'est dans cette optique que la démarche adoptée de rencontre des EPCI trouve tout son intérêt.

3.3 Etude « Centres de tri »

L'ADEME approuve la décision de confier l'étude à un prestataire extérieur tant en terme de charge de travail du Chargé de mission qu'en terme de retour d'expérience et d'impartialité.

Par ailleurs P. Even incite à la prudence quant aux techniques - cf « présentation des techniques » prévue en phase 2 - et évoque les difficultés rencontrées sur le centre de tri de Rennes tout en étant sous maîtrise d'ouvrage d'un grand groupe spécialisé.

3.4 La tarification incitative

Les échanges se poursuivent ensuite sur la tarification incitative qui est un engagement du Grenelle de l'environnement dont la seconde loi d'application a été votée quelques semaines après ce comité de pilotage. De nombreuses questions se posent encore sur ce sujet :

- La question des compétences face à la tarification incitative et l'échelle de réflexion : EPCI de collecte ou EPCI de traitement ;
- La grille tarifaire ;
- Les problématiques techniques liées à l'habitat collectif et aux zones touristiques ;
- L'harmonisation des pratiques entre EPCI afin d'éviter la même situation qu'au niveau de la collecte sélective.